


## TRAVAUX EN HAUTEUR - PORT DU HARNAIS

PUBLIC VISÉ	PREREQUIS	MÉTHODES MOBILISÉES	MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Personnel amené à porter un harnais de sécurité de façon occasionnelle ou régulière pour accéder ou effectuer des travaux en hauteur, en utilisant des supports d'assurance existants.</p>	<p>- Absence de restriction d'aptitude médicale aux travaux en hauteur - Lire, comprendre et parler le français est indispensable</p>	<p>Exposés participatifs et mises en situation favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation. Mise en pratique sur situation professionnelle</p>	<p>Évaluation formative réalisée par les formateurs au moyen de mises en situation.</p>
DURÉE	AUTRES INFORMATIONS UTILES		
<p>3,5 heures</p>	<p> Personnes en situation de handicap : merci de nous consulter, pour évaluer la possibilité de suivi de la formation Référence : Code du travail art R 4323-3 Formation à renouveler aussi souvent que nécessaire - Recommandation : 1 an</p>		
OBJECTIFS	CONTENU DU PROGRAMME		
<p>A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'évaluer les risques liés à son utilisation</li> <li>- de maîtriser les techniques d'utilisation</li> <li>- d'effectuer les vérifications nécessaires avant chaque utilisation</li> <li>- d'évoluer en toute sécurité avec le harnais.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux en hauteur et sécurité (accidents, prévention, réglementation...)</li> <li>- Les moyens de protection collective / individuelle</li> <li>- Risques de chute en hauteur</li> <li>- Description, conditions d'utilisation du harnais, des systèmes de liaison</li> <li>- Mise en œuvre du harnais, mise en pratique sur situation professionnelle</li> <li>- Vérification et autocontrôle</li> </ul>		